



## Bachar al-Jaafari : Ceux qui disent qu'Idleb est effectivement une zone de désescalade ne savent pas de quoi ils parlent !

Par [Dr. Bachar al-Jaafari](#)

Mondialisation.ca, 10 septembre 2018

Mission syrienne à l'ONU

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [11-Septembre et terrorisme](#),

[Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [SYRIE](#)

*Pour mémoire, intervention du délégué permanent de la Syrie auprès des Nations Unies le 7 septembre 2018 devant le Conseil de sécurité, présidé jusqu'à la fin du mois par la déléguée permanente des États-Unis ; les discussions ayant porté quasi exclusivement sur la situation « humanitaire » à Idleb...*

---

Merci Madame la Présidente,

Permettez que je commence par un petit clin d'œil éducatif pour expliquer à mes collègues ce que signifient les accords d'Astana.

L'Accord d'Astana 4, aux délibérations duquel j'ai participé, avait pour objectif la création de « zones de désescalade » en Syrie, était limité à six mois, renouvelable si les « groupes armés » concernés par l'accord respectaient le cessez-le-feu et se séparaient des « groupes terroristes armés » exclus de ce même accord. Ce qui ne fut pas le cas à Idleb, puisque les groupes armés ont refusé de se séparer des groupes terroristes armés ou, plus exactement, puisque leurs sponsors ont refusé que cette séparation ait lieu.

De plus, les terroristes d'Idleb ont lancé 400 drones sur la base russe de Hmeimim, à Lattaquié, et ont bombardé quasi quotidiennement la ville d'Alep depuis environ un an et demi, en dépit de ces accords. C'est pourquoi, celui qui dit qu'Idleb est une zone de désescalade est dans l'erreur et ne sait pas de quoi il parle. Cette zone est tombée parce que les groupes armés n'ont pas respecté les conditions de l'Accord d'Astana 4.

Cette simple introduction devrait donc expliquer aux membres de ce Conseil pourquoi les choses en sont arrivées là où elles sont à Idleb. Mais, naturellement, le problème remonte à plus loin et a commencé avec la « Conférence de Vienne » de novembre 2015, conférence à laquelle la Syrie n'était pas invitée et n'a donc pas participé.

Pour rappel [\*], les participants à cette conférence ont décidé de charger la Jordanie d'établir la liste des terroristes et des non terroristes, puis ont demandé à l'Arabie saoudite de préciser qui était dans l'opposition et qui ne l'était pas. Ce qui n'a toujours pas été fait, parce que les États protecteurs du terrorisme refusent de distinguer le terroriste de

l'opposant armé.

Le processus d'Astana a tenté de résoudre ce problème par la création des zones de désescalade. Mais l'expérience a échoué à Idlib, les groupes armés et les groupes terroristes armés n'ayant respecté ni les conditions de la Conférence de Vienne, ni les accords d'Astana.

Ma collègue déléguée de la Grande-Bretagne et M. de Mistura ont estimé qu'une faible minorité de combattants armés étaient présents à Idlib. C'est vrai. Mais cette faible minorité correspond à 50 000 terroristes ! Que diriez-vous, chère collègue déléguée de la Grande-Bretagne, si l'un de ces quatre matins 50 000 terroristes se répandaient dans Manchester pour y semer leurs méfaits, tandis que nous en parlerions comme d'une « opposition britannique armée modérée » et que l'OCHA [le Bureau de la coordination des affaires humanitaires] se mettait à leur envoyer des aides pour les garder en vie ?

Telle est l'exacte absurdité de la situation à Idlib.

Madame la Présidente,

L'un des étranges paradoxes du moment est que certains membres de cette organisation se trouvent face à un défi sans précédent du fait que la présidence se pose en juge et ennemi à la fois. Hier, vous avez imposé l'examen de la situation au Nicaragua, alors qu'elle ne menace en rien la paix et la sécurité internationales. Aujourd'hui, vous imposez l'examen de la situation à Idlib, une partie chère à nos cœurs en Syrie. Demain, viendra le tour du Venezuela. Ensuite, il semble que ce sera le tour de l'Iran, comme nous l'avons compris de l'agenda des travaux du Conseil de sécurité de ce mois-ci.

Le sentiment de haine tenace que vous suscitez à notre encontre depuis des décennies n'a jamais été notre option, car nous faisons partie des États fondateurs de cette organisation, lesquels avaient foi en la paix et en la possibilité d'épargner les horreurs et les malheurs des guerres à l'humanité.

Il est désormais habituel que les trois membres permanents du Conseil de sécurité [USA, Grande-Bretagne, France ; Ndt] profitent de leurs périodes de présidence pour manœuvrer contre mon pays et mon gouvernement, convoquant des centaines de réunions, déclenchant de fausses alarmes, multipliant les accusations, les menaces et les intimidations à chaque avancée de l'Armée syrienne et de ses alliés dans leur combat contre les groupes terroristes armés, à leur solde.

À cette tribune, nous affirmons pour la millième fois que les gouvernements de ces trois pays occidentaux, ainsi que leurs outils dans la région, sont directement responsables des souffrances de notre peuple, à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières, en exacerbant la crise et en cherchant à la prolonger aussi longtemps que possible par l'exploitation du terrorisme wahhabite et takfiri, d'origine saoudienne.

Un terrorisme qu'ils ont généré dès les années quatre-vingt du siècle dernier et pour lequel leurs services du renseignement ont imaginé des appellations trompeuses, telles l'État du khalifat islamique, l'Armée de l'Islam, le Front al-Nosra, l'Armée islamique du Turkestan, Harakat Nour el-din al-Zinki, etc. Des appellations qui n'ont rien à voir avec la Syrie, ni de près, ni de loin. Des terroristes devenus les instruments de leur politique étrangère afin de régler leurs comptes avec les pays refusant leurs diktats.

L'action menée par le gouvernement syrien pour expulser les terroristes de la province d'Idleb -laquelle se situe en Syrie, non en Somalie, pour qui aurait besoin d'un cours de géographie- est un droit souverain garanti par les principes du droit international, les dispositions de la Charte, les résolutions du Conseil de sécurité relatives à la lutte contre le terrorisme et les accords d'Astana. Une action menée à la demande de millions de Syriens, y compris les habitants d'Idleb assiégés par les organisations terroristes, lesquels nous adressent quotidiennement des milliers de suppliques nous demandant de les libérer du terrorisme.

Par conséquent, aucun État et aucune entité n'ont le droit de faire commerce, politiquement ou médiatiquement, de la souffrance de nos civils à Idleb dans le but de dissuader le gouvernement syrien de rétablir la sécurité, la stabilité et une vie normale aux citoyens de cette province.

Ceux qui prennent la défense de certains éléments appartenant aux organisations terroristes présentes dans Idleb et ses environs ne font que tenter désespérément de les sauver, afin de retarder leur date de péremption et de les recycler ailleurs en tant qu'« oppositions armées très modérées ». Nous les verrons réapparaître au Yémen, dans les montagnes de Qandil en Irak, en Afghanistan, au Nigeria, etc. Nous verrons...

L'État syrien est le plus concerné par la sécurité des siens. C'est pourquoi il a donné la priorité aux processus de réconciliation et a accordé aux groupes armés suffisamment de temps pour qu'ils se décident à déposer les armes et à se séparer des groupes terroristes armés, exclus de l'Accord d'Astana 4.

À cet égard, ceux qui ont facilité la venue des terroristes étrangers dans mon pays -des terroristes que le Secrétariat des Nations Unies se plaît à qualifier d'« éléments non étatiques » et que son Excellence, l'ambassadeur de France, préfère désigner par le mot « jihadistes »- à commencer par le gouvernement turc, peuvent encore les retirer d'Idleb, exactement comme ils ont procédé pour les « Casques blancs » qu'ils ont évacués clandestinement, avec la coopération d'Israël et de la Jordanie, avant de les renvoyer à Idleb pour préparer leur crime terroriste d'une nouvelle attaque chimique.

Au cas où les groupes terroristes armés refusent de déposer leurs armes et de quitter le territoire syrien pour retourner là d'où ils sont venus, le gouvernement syrien -conscient de ses responsabilités humaines face aux conséquences de la libération d'Idleb des griffes du Front al-Nosra et autres organisations terroristes exclues des accords d'Astana- a pris les précautions et les dispositions nécessaires à la protection des civils, notamment par l'aménagement de couloirs de sortie sécurisés comme cela a déjà été fait dans d'autres régions libérées, ainsi que par la fourniture d'abris, de nourriture, de médicaments et de soins médicaux. Il a aussi pris l'initiative d'inviter les organisations internationales travaillant en Syrie à se préparer à répondre aux besoins humanitaires les plus urgents.

Et puisque nous parlons du Front al-Nosra, sachez que les gouvernements des États-Unis, de la Grande Bretagne, de la France et de l'Ukraine ont mis un an à accepter d'inscrire « Hay'at tahrir al-Cham », alias al-Nosra, alias al-Qaïda, alias les criminels qui ont attaqué New York, sur la liste des entités terroristes de l'ONU.

La République arabe syrienne est déterminée à combattre et à éliminer le terrorisme, tout comme elle est déterminée à libérer l'ensemble de son territoire de toute sorte d'occupation étrangère. Et, aujourd'hui, se tenir à ses côtés dans le combat contre le terrorisme est un

véritable critère de bonne foi et de respect du droit international et des principes de la Charte des Nations Unies.

Quant aux informations que nous vous avons transmises à propos des organisations terroristes et des « Casques blancs » se préparant à utiliser des armes chimiques afin d'incriminer le gouvernement syrien et ainsi justifier une nouvelle agression tripartite, nous demandons aujourd'hui aux trois gouvernements, capables de les influencer, de les empêcher.

Madame la Présidente,

Je vous annonce que l'investissement dans le terrorisme a échoué en Syrie, et que la libération d'Idleb du Front al-Nosra et organisations affiliées enfoncera le dernier clou de son cercueil, brisant les espoirs de ceux qui y ont investi des milliards de dollars et de ceux dont les lamentations résonnent dans les couloirs de cette organisation, exactement comme ils ont réagi lorsque l'Armée syrienne était sur le point de libérer les quartiers Est d'Alep, la Ghouta orientale, Daraa, Quneitra et les campagnes alentour.

Madame la Présidente,

Pour finir, je voudrais adresser une remarque à l'assistant du délégué du Koweït pour lui rappeler qu'en 2012, un député du parlement koweïtien du nom d'Al-Tabtabi avait organisé -sous le slogan « Rassemblez-vous sur la voie du jihad en Syrie »- une campagne destinée à l'envoi de terroristes en Syrie, aidé en cela par un groupe de députés salafistes, wahhabites et takfiristes. Un député du parlement koweïtien !

D'autres koweïtiens, tel le nommé Chafi al-Ajami que nous avons réussi à inscrire sur la liste des individus terroristes de l'ONU, malgré la réticence de certaines délégations pendant des années, a lui aussi prétendu être un homme religieux et nous a expédié des milliers de terroristes et des milliards de dollars pour soutenir le terrorisme.

Un autre étrange koweïtien nommé Al-Qoutaïri, anciennement sergent dans l'armée koweïtienne, nous a aussi envoyé son lot de terroristes plus 500 millions de dollars pour soutenir le terrorisme, comme l'a rapporté le New York Times qui lui a consacré un long article, dont mon frère, son Excellence l'ambassadeur du Koweït, doit se souvenir.

Voilà ce que nous avons reçu de nos frères du Koweït. C'est notre collègue koweïtien qui nous appelle « frères ». Mais moi, je ne sais pas de quelle sorte de frères il s'agit. Caïn et Abel n'étaient pas ainsi !

En tout cas, quand nous nous sommes tenus aux côtés du Koweït, nous lui avons envoyé des forces militaires pour le soutenir, non des terroristes !

Merci Madame la Présidente

**Dr Bachar al-Jaafari**

Délégué permanent de la Syrie auprès des Nations Unies

07/09/2018

Transcription et traduction par Mouna Alno-Nakhal pour Mondialisation.ca

**Source** : Mission syrienne à l'ONU

[https://www.youtube.com/watch?v=cv8Jyo\\_1iy4](https://www.youtube.com/watch?v=cv8Jyo_1iy4)

[\*] **Pour rappel** : Syrie : de Vienne 1 à Vienne 2, un champ de mines ?

<https://www.mondialisation.ca/syrie-de-vienne-1-a-vienne-2-un-champ-de-mines/5490537>

\*\*\*

La source originale de cet article est Mission syrienne à l'ONU  
Copyright © [Dr. Bachar al-Jaafari](#), Mission syrienne à l'ONU, 2018

---

Articles Par : [Dr. Bachar al-Jaafari](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)